

Liste des délibérations du Conseil Municipal Séance du 20 décembre 2023

Affiché conformément à l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Étaient présents : Philippe BERNIER, Eric BERTHELOT, Jean-François CHARRIER, Laurence CHATREFOU, Virginie COUTEAU, Virginie de ARAUJO, Victor DE SOUSA, Cédric GÉRARD, David GIBOUTET, Didier HENGY, Maxime LABELLE, Daniel MARTINEZ, Alain MORLAT.

Étaient absents et représentés : Aurélie COCU donne pouvoir à Maxime LABELLE
Marie-Élisabeth LELIEVRE donne pouvoir à Alain MORLAT
Zacharie LECOMPTE donne pouvoir à David GIBOUTET

Était absente excusée : Julie BARROSO, Sandrine GALLEGO, Yves-Marie SAUNIER

Secrétaire de séance : David GIBOUTET

Délibération n°2023-75 Création d'un poste dispositif « parcours emploi compétences »

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,
DÉCIDE de créer un poste dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétences dans les conditions suivantes :

- Contenu du poste : agent polyvalent des services techniques
- Durée du contrat : 6 mois renouvelable
- Durée hebdomadaire de travail : 35h.
- Rémunération : SMIC

AUTORISE Monsieur le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires pour ce recrutement.

Délibération n°2023-76 – Transformation d'un poste suite à une réussite au concours

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,
ACCEPTE la transformation d'un poste de gardien-brigadier de police municipale à temps complet en un poste de chef de service de police municipale (catégorie B, filière police) à temps complet.
ADOPTE cette modification du tableau des emplois à compter du 1^{er} février 2024,
DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour signer toutes pièces administratives et comptables.

Délibération n°2023-77 – Cession du véhicule communal Opel Vivaro

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés
AUTORISE Monsieur le Maire à vendre en l'état le véhicule Opel Vivaro pour un prix de cession de 15 000 euros.
AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à la cession du véhicule et à faire toutes les démarches après des autorités administratives compétentes.



Monsieur le Maire,

Maxime LABELLE

La secrétaire de séance,

David GIBOUTET